



PROCES-VERBAL DE SEANCE *Article L2121-25 du CGCT*

Séance ouverte au public

Conseillers municipaux en exercice :	27
Présents :	21
Absent (s) :	1
Excusé (s) :	
Procuration (s) :	5
Quorum nécessaire :	14

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX ET LE CINQ JUIN à 8 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Carcès, dûment convoqué, s'est réunie en session ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain RAVANELLO, Maire de Carcès.

Date de la convocation : **28 mai 2026**

Monsieur RAVANELLO Alain, Maire, Présent

Adjointes municipales présentes :

BRISPOT John - CHIAPELLO Amandine - HERBEL Joseph - TORRI Yvette - PEYBERNES Colette - GUIOT-PICQUART Sandrine

Conseillers municipaux présents :

DURAND Valérie – PRAEL Dominique – WAROUX Stanislas - MONDON Dimitri
MARCHÉ Sandrine – STEFFAN Georges – CLÉMENT-PASSONI Marie – BRUN Karl
CORINO Pierre - GARCIA Christine – PRIEUR Stéphanie – FERRETTO-REGGI Nicolas
VERCELLONI David – COMBIER Julie

Absents représentés :

WASTEELS Dylan a donné procuration à PRAEL Dominique
SCHMITT Patrick a donné procuration à BRISPOT John
VERMAND Marie-Hélène a donné procuration à DURAND Valérie
JANVIER Nathalie a donné procuration à PEYBERNES Colette
CLAVIER Vincent a donné procuration à CORINO Pierre

Absents :

ROUSSEAU Milena

Secrétaire de séance : TORRI Yvette

Le secrétariat administratif est désigné comme auxiliaire au secrétaire de séance.

1. Elections Sénatoriales 2026 – Désignation des délégués

Il convient de procéder à la désignation des délégués titulaires et des suppléants appelés à former le collège électoral sénatorial ;

Rappelons que les sénateurs sont élus par des grands électeurs, le Sénat étant renouvelé par moitié, tous les 3 ans. En application du décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, le renouvellement de la série 2 des sénateurs est fixé au dimanche 27 septembre 2026.

Les conseillers municipaux sont donc convoqués ce vendredi 5 juin 2026 afin de désigner leurs délégués et suppléants au sein du collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs. Le nombre de délégué varie selon le seuil de population de la commune. Dans les communes de moins de 9000 habitants, le nombre de délégués est fixé en fonction de l'effectif légal du conseil municipal résultant du dernier renouvellement général.

Pour le conseil municipal de Carcès, il convient d'élire QUINZE délégués titulaires et CINQ délégués suppléants, simultanément sur une même liste, paritaire et composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Il est proposé aux membres du conseil municipal de :

- **DE PROCEDER** à l'élection des délégués titulaires et suppléants, en vue de l'élection des sénateurs, par un scrutin de liste, suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Est candidat :

- **La liste « CARCÈS EN AVANT »**

Résultat du 1^{er} tour de scrutin :

- a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : 26
- c) Nombre de suffrage déclarés nuls ou blancs : 1
- d) Nombre de suffrage exprimés (b-c) : **25**

Nom de la liste : « CARCÈS EN AVANT »

Nombre de suffrages obtenus : **25**

Après application du quotient électoral, la liste « CARCES EN AVANT » obtient 15 délégués titulaires et 5 délégués suppléants.

Par conséquent sont élus :

Nom et prénom de l' élu	liste	mandat
RAVANELLO Alain		titulaire
CHIAPELLO Amandine		titulaire
BRISPOT John		titulaire
TORRI Yvette		titulaire
HERBEL Joseph		titulaire

PEYBERNES Colette		titulaire
WASTEELS Dylan		titulaire
GUIOT-PICQUART Sandrine		titulaire
SCHMITT Patrick		titulaire
VERMAND Marie-Hélène		titulaire
PRAEL Dominique		titulaire
DURAND Valérie		titulaire
WAROUX Stanislas		titulaire
MARCHÉ Sandrine		titulaire
MONDON Dimitri		titulaire
ROUSSEAU Milena		suppléant
STEFFAN Georges		suppléant
JANVIER Nathalie		suppléant
BRUN Karl		suppléant
CLEMENT-PASSONI Marie		suppléant

La séance est levée à 9 h 00

Secrétaire de séance
Madame Yvette TORRI



Pour extrait conforme,
Le Maire
Monsieur Alain RAVANELLO

